



# L'alphabétisation et le développement des compétences essentielles

comme stratégies de lutte à la pauvreté

RAPPORT DE RECHERCHE NATIONAL

---

# L'alphabétisation et le développement des compétences essentielles

comme stratégies de lutte à la pauvreté

RAPPORT DE RECHERCHE NATIONAL

© Collège Frontière, 2019.



L'alphabétisation,  
Une leçon pour la vie.

Literacy:  
Learning for Life.

Le Collège Frontière est un organisme sans but lucratif national, fondé en 1899 sur le principe que l'alphabétisation est un droit. Annuellement, nous recrutons plus de 2 500 tuteurs bénévoles afin de rehausser les compétences de plus de 30 000 enfants, jeunes et adultes.



Le Collège Frontière a retenu les services de la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) pour préparer le Rapport de recherche national.

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) est un organisme de recherche sans but lucratif, créé dans le but précis d'élaborer, de mettre à l'essai sur le terrain et d'évaluer rigoureusement de nouveaux programmes. Notre mission, qui comporte deux volets, consiste à aider les décideurs et les intervenants à déterminer les politiques et programmes qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens, en se penchant particulièrement sur les effets qu'ils auront sur les personnes défavorisées, et à améliorer les normes relatives aux éléments probants utilisées pour évaluer ces politiques.

Préparé par: Paul Lalonde, David Gyarmati, Zinaida Foltin, and Sonya Howard

## Reconnaisances

Le Collège Frontière tient à souligner la contribution importante des praticiens en alphabétisation et en compétences essentielles à l'échelle du Canada qui ont participé à cette étude. Nous remercions ceux et celles qui ont pris le temps de partager leurs idées, leurs opinions et leurs expériences tout au long de ce projet.

Le financement du *Projet de recherche national sur l'alphabétisation et les compétences en tant que stratégies de réduction de la pauvreté* a été assuré par l'Initiative nationale du Gouvernement du Canada sur les compétences essentielles.



Employment and  
Social Development Canada

Emploi et  
Développement social Canada

## Points saillants du rapport

---

Au cœur du projet national de recherche réside la conviction que l’alphabétisation peut donner aux adultes peu qualifiés vivant dans la pauvreté les connaissances, la confiance, la résilience et l’autonomie dont ils ont besoin pour surmonter les défis auxquels ils sont confrontés et mener une vie productive.

Les effets positifs de l’alphabétisation ne se limitent toutefois pas au bien-être économique. Les compétences en littératie sont nécessaires pour accomplir certaines tâches les plus élémentaires de la vie d’une personne. En poussant le raisonnement plus loin, l’alphabétisation peut donner aux individus les moyens de faire des choix de vie éclairés. Ces compétences peuvent aider les individus à prendre de meilleures décisions concernant la gestion de leurs finances, la gestion de leur santé et l’utilisation de la technologie, et peuvent leur permettre de mieux comprendre les institutions qui régissent leur vie, ce qui leur permet en retour de mieux prendre leur vie en main. L’alphabétisation est une étape clé sur la voie menant à l’emploi, mais également à l’inclusion sociale plus large et à la pleine participation aux dimensions enrichissantes de la société, telles que l’engagement social, citoyen et politique, essentielles à l’inclusion et au bien-être de tous les Canadiens.

Ce rapport émet la recommandation principale à l’effet que les gouvernements doivent reconnaître que l’alphabétisation est non seulement une priorité politique, mais aussi un droit humain fondamental. En outre, les organismes subventionnaires doivent élargir leur réflexion au-delà de l’appui à des projets individuels pour inclure des programmes plus complets et intégrés.

## Principales conclusions de la recherche

Les conclusions du projet de recherche national sont le fruit de vastes consultations menées auprès des décideurs, des associations nationales et régionales d’alphabétisation, des fournisseurs de services, des chercheurs, des organismes de lutte contre la pauvreté et des apprenants participant à des programmes d’alphabétisation et de réduction de la pauvreté à travers le Canada.

### Conclusion 1

Il existe une relation claire et bien établie entre le niveau d’alphabétisation et l’expérience de la pauvreté.

### Conclusion 2

Les points d’accès unique peuvent réduire les difficultés inhérentes à l’exploration des programmes et services de réduction de la pauvreté.

### Conclusion 3

Des partenariats solides entre les fournisseurs locaux de services d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles (ACE) et de réduction de la pauvreté peuvent améliorer l’accès aux services nécessaires.

### Conclusion 4

Le financement par projet a fait croître l’innovation, mais a compromis la pérennité des fournisseurs de services.

### Conclusion 5

Le partage des connaissances entre les praticiens ACE ainsi que la sensibilisation du public et des employeurs sont nécessaires pour améliorer l’efficacité des programmes ACE.

### Conclusion 6

Les approches centrées sur l’apprenant sont plus efficaces pour les adultes peu qualifiés et nécessitent une évaluation globale des besoins de l’apprenant.

### Conclusion 7

La contextualisation du contenu du programme par rapport aux objectifs des apprenants est plus efficace pour faciliter la transition vers l’emploi ou l’éducation.

### Conclusion 8

La prestation de services combinant des programmes contextualisés et des soutiens intégrés est très efficace pour la transition vers un emploi.

### Conclusion 9

La sensibilisation et l’accessibilité aux programmes constituent le défi le plus important pour les intervenants.

### Conclusion 10

L’amélioration de l’estime de soi, la résilience et la confiance en soi sont des objectifs clés et des indicateurs importants du succès des programmes d’alphabétisation.

### Conclusion 11

Les cadres de résultats ont souvent une portée trop étroite et excluent les indicateurs clés du succès du programme reconnus par les praticiens et les participants.

## Recommandations stratégiques

---

Les recommandations stratégiques ont été fondées sur les principales conclusions du projet. Elles sont classées en deux domaines d'intervention : *les recommandations en matière d'orientations politiques* et *les recommandations en matière d'exécution des programmes et de prestation des services*.

### Recommandations en matière d'orientations politiques

#### Recommandation 1

Les gouvernements devraient reconnaître l'alphabétisation comme étant un droit humain fondamental.

#### Recommandation 2

L'alphabétisation devrait être reconnue comme une priorité stratégique exigeant une coopération interministérielle et intergouvernementale.

#### Recommandation 3

L'alphabétisation devrait représenter un pilier central de toute stratégie globale de réduction de la pauvreté.

#### Recommandation 4

Les politiques et les modèles de financement devraient encourager la collaboration plutôt que la concurrence entre les fournisseurs de services.

#### Recommandation 5

Le financement des programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles devrait être durable et prévisible, tout en favorisant l'innovation.

#### Recommandation 6

Les gouvernements devraient faciliter les partenariats et soutenir l'application et l'échange des connaissances entre les fournisseurs de services d'alphabétisation et de réduction de la pauvreté.

### Recommandations concernant l'exécution des programmes et la prestation des services

#### Recommandation 7

L'amélioration de la sensibilisation et de l'accessibilité des services et des programmes existants devrait être une priorité clé.

#### Recommandation 8

Des approches centrées sur l'apprenant devraient être utilisées pour maximiser la participation aux programmes d'alphabétisation.

#### Recommandation 9

Les programmes d'alphabétisation devraient être contextualisés en fonction des objectifs des apprenants.

#### Recommandation 10

Un objectif primordial pour améliorer la qualité des services d'alphabétisation et de réduction de la pauvreté devrait être une plus grande intégration des services.

#### Recommandation 11

Les cadres de résultats utilisés pour évaluer le succès devraient inclure des indicateurs d'aptitudes à la vie quotidienne et de capital psychologique.

## Résumé et recommandations

---

*Le projet de recherche national sur l'alphabétisation en tant que stratégie de réduction de la pauvreté* offre un aperçu important des liens entre l'alphabétisation et le perfectionnement des compétences essentielles des adultes peu qualifiés et les stratégies de réduction de la pauvreté au Canada.

Les principaux intervenants qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles (ACE) partout au Canada ont fait part de leurs opinions, leurs réflexions et leurs expériences afin de déterminer les façons les plus efficaces d'investir dans les programmes ACE pour aider les adultes peu qualifiés à sortir de la pauvreté. D'autres intervenants, notamment des décideurs gouvernementaux, des praticiens et des chercheurs travaillant pour des organismes non gouvernementaux de réduction de la pauvreté et des groupes communautaires travaillant en partenariat avec des organismes d'alphabétisation, ont contribué à dresser un tableau global des programmes d'alphabétisation et de leur importance dans la réduction de la pauvreté.

Au cours de l'étude, les praticiens ont clairement indiqué que leurs travaux sont au premier plan des efforts déployés par le Canada pour réduire l'incidence de la pauvreté. Les adultes peu qualifiés sont plus susceptibles de connaître la pauvreté et moins susceptibles d'être actifs sur le marché du travail. De plus, les adultes vivant dans la pauvreté doivent souvent faire face à un certain nombre de défis qui contribuent à leur exclusion sociale et citoyenne. Les conclusions du projet de recherche national montrent clairement que les intervenants en alphabétisation sont bien conscients de leur rôle dans la gestion des compétences de leurs apprenants, mais aussi des obstacles qui limitent leur potentiel.

Les praticiens ACE ont fourni des informations importantes sur les types de programmes offerts aujourd'hui au Canada pour aider les apprenants adultes ayant un faible niveau d'alphabétisation et vivant dans la pauvreté. Le sondage réalisé à l'échelle nationale a permis aux répondants de dégager les domaines dans lesquels leurs programmes innover, les aspects qui restent à améliorer et la meilleure façon dont les fournisseurs de services peuvent soutenir le passage du programme de perfectionnement ACE vers la formation et l'emploi.

### Principales conclusions

Les conclusions du projet de recherche national sont le fruit de vastes consultations menées auprès des décideurs, des associations nationales et régionales d'alphabétisation, des fournisseurs de services, des chercheurs, des organismes de lutte contre la pauvreté et des apprenants participant à des programmes d'alphabétisation et de réduction de la pauvreté à travers le Canada.

### **Principale conclusion 1 : Il existe une relation claire et bien établie entre le niveau d’alphabétisation et l’expérience de la pauvreté**

Le niveau d’alphabétisation et l’expérience de la pauvreté sont intrinsèquement liés. Des études corrélationnelles ont démontré la relation positive entre les revenus et le niveau d’alphabétisation. Les adultes ayant un faible niveau d’alphabétisation ont également moins de chances d’être à l’emploi et ont tendance à rester au chômage pendant de plus longues périodes. Au-delà des études de corrélation, les preuves récentes démontrent clairement que l’alphabétisation a une nette influence positive non seulement sur les compétences, mais aussi sur le rendement au travail, les possibilités en matière d’emploi, le niveau du revenu et la rétention à long terme.

L’alphabétisation peut également améliorer la qualité de vie des personnes et atténuer les symptômes de la pauvreté. Le niveau d’alphabétisation peut aider les individus à prendre de meilleures décisions concernant la gestion de leurs finances, la gestion de leur santé et l’utilisation de la technologie, et peut leur permettre de mieux comprendre les institutions qui régissent leur vie, ce qui leur permet en retour de mieux prendre leur vie en main. L’alphabétisation est une étape clé sur la voie menant à l’emploi, mais également à l’inclusion sociale plus large et à la pleine participation aux dimensions enrichissantes de la société, telles que l’engagement social, citoyen et politique, essentielles à l’inclusion et au bien-être de tous les Canadiens. La réponse au besoin d’amélioration du niveau d’alphabétisation des adultes vivant dans la pauvreté est une étape nécessaire pour les sortir de la pauvreté.

### **Principale Conclusion 2 : Les points d’accès unique peuvent réduire les difficultés inhérentes à l’exploration des programmes et services de réduction de la pauvreté**

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux offrent une série complète de programmes de réduction de la pauvreté pour les adultes à faible revenu et leurs familles. Toutefois, le cloisonnement des programmes ajoute souvent un niveau de complexité pouvant limiter le type de services offerts par les fournisseurs ACE. De plus, le fait de devoir naviguer dans un système comportant plusieurs points d’accès constitue un obstacle supplémentaire pour les adultes ayant un faible niveau d’alphabétisation.

Les intervenants en alphabétisation se voient comme de fidèles porte-paroles qui peuvent aider les apprenants à explorer les différents programmes et à accéder à ceux dont ils ont besoin. Certains praticiens ACE ont déclaré qu’ils sont souvent le premier point d’accès pour les adultes vivant dans la pauvreté.

Néanmoins, de nombreux praticiens estiment que des changements structurels sont nécessaires. En effet, la majorité des intervenants (77 %) ont estimé qu’une meilleure coordination intergouvernementale dans l’exécution des programmes d’alphabétisation et de lutte contre la pauvreté était une priorité fondamentale.

### **Principale Conclusion 3 : Des partenariats solides entre les fournisseurs locaux de services d’alphabétisation et d’acquisition des compétences essentielles (ACE) et de réduction de la pauvreté peuvent améliorer l’accès aux services nécessaires**

Les personnes vivant dans la pauvreté sont souvent confrontées à un certain nombre d’obstacles, tant structurels que personnels, qui les empêchent d’accéder aux programmes d’alphabétisation et de les mener à bien. Des partenariats bilatéraux durables entre les fournisseurs de services ACE et les organismes de lutte contre la pauvreté à l’échelle communautaire sont nécessaires pour garantir la prestation de services et le soutien dont les apprenants ont besoin.

Les répondants ont confirmé que leurs apprenants se heurtaient à un certain nombre d’obstacles, le plus souvent liés à leur expérience de la pauvreté. Les obstacles les plus courants sont notamment le manque d’accès à des moyens de transport fiables vers et depuis les programmes de perfectionnement ACE (80 %), les expériences négatives d’apprentissage antérieures (80 %) et l’accès à des services de garde abordables pendant la participation aux programmes de perfectionnement (77 %).

Les répondants ont clairement indiqué que tout effort visant à accroître les compétences en littératie doit s’accompagner des mesures de soutien et des services nécessaires pour alléger le fardeau de la pauvreté et éliminer les obstacles à l’apprentissage. Cependant, les fournisseurs de services ACE ne sont pas toujours en mesure de fournir des services de soutien supplémentaires aux apprenants. Parmi les services fournis directement aux apprenants, les praticiens ACE ont tendance à se concentrer sur les domaines qui font progresser les apprenants dans les programmes de perfectionnement des compétences, notamment l’élaboration de plans d’apprentissage personnalisés (54 %), la transmission des informations sur les options de formation à la suite du programme de perfectionnement (41 %) ainsi que l’élimination des obstacles à l’accessibilité en fournissant des billets d’autobus ou pour d’autres moyens de transport (42 %).

Les fournisseurs de services ACE comptent principalement sur les organismes partenaires pour fournir aux apprenants des services professionnels, tels que des services de santé et de santé mentale, notamment des services de conseil en toxicomanie (49 %), du soutien en santé mentale (48 %), du soutien en santé physique (41 %) et des soins post-traumatiques (41 %); des services de logement ou d’hébergement (48 %); des conseils juridiques (47 %) et de l’aide financière (45 %).

Dans un système de soutien bien coordonné, il est possible de bénéficier de l’expertise de différents fournisseurs de services et d’aider les apprenants adultes à accéder aux services dont ils ont besoin, quel que soit leur point d’accès principal.



#### **Principale Conclusion 4 : Le financement par projet a fait croître l'innovation, mais a compromis la pérennité des fournisseurs de services**

L'adoption d'un financement par projet a imposé des contraintes importantes à la capacité des organismes communautaires de faire leur travail et à la viabilité à long terme de leurs services.

Les participants au projet national de recherche soutiennent massivement l'élaboration d'une stratégie de financement durable, prévisible et appuyée par des sources intergouvernementales. Ils soulignent la nécessité d'un mandat élargi combinant les objectifs d'alphabétisation et de réduction de la pauvreté (76 %), permettant de fournir des services de soutien intégrés (76 %) et offrant plus de flexibilité dans l'utilisation des ressources (69 %).

#### **Principale Conclusion 5 : Le partage des connaissances entre les praticiens ACE ainsi que la sensibilisation du public et des employeurs sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des programmes ACE**

Un défi constant pour les fournisseurs de services consiste à informer le public et les employeurs des capacités de leurs apprenants. L'un des domaines prioritaires les plus importants pour améliorer l'efficacité des programmes d'alphabétisation consiste à informer le public de l'apport important des programmes ACE qui viennent soutenir les mesures de réduction de la pauvreté (73 %).

Les répondants au sondage ont également indiqué que le partage d'informations sur leur travail avec des collègues du même domaine devait être amélioré (59 %). En effet, il n'existe aucun processus formel ou cohérent permettant aux praticiens de partager des informations à l'échelle nationale sur les approches prometteuses, les outils d'apprentissage efficaces pour des groupes d'apprenants particuliers et les programmes novateurs.

#### **Principale Conclusion 6 : Les approches centrées sur l'apprenant sont plus efficaces pour les adultes peu qualifiés et nécessitent une évaluation globale des besoins de l'apprenant**

Les approches d'apprentissage qui permettent l'adaptation du matériel aux besoins individuels sont les plus efficaces pour les adultes peu qualifiés. La compréhension profonde de ces besoins nécessite un processus d'admission et d'évaluation de nature globale, un processus qui sera bien reçu par les apprenants et qui aura de la valeur à leurs yeux.

En effet, la plupart des fournisseurs de services utilisent couramment le processus d'admission et d'évaluation. Cependant, la plupart des répondants (72 %) estiment que les outils d'évaluation disponibles pourraient être améliorés pour offrir un meilleur service aux apprenants qui doivent surmonter de multiples obstacles.

### **Principale Conclusion 7 : La contextualisation du contenu du programme par rapport aux objectifs des apprenants est plus efficace pour faciliter la transition vers l'emploi ou l'éducation**

Les programmes contextualisés permettent de concentrer les activités d'apprentissage, le matériel et les concepts sur une matière ou une profession particulière, conformément aux objectifs de l'apprenant. La contextualisation de l'apprentissage selon une profession ou un programme d'enseignement particulier permettrait aux apprenants d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir les étapes subséquentes de leur parcours.

Près des deux tiers (64 %) des répondants innovent déjà en personnalisant le contenu du programme pour mieux répondre aux besoins des apprenants et plus de la moitié (58 %) affirment avoir adapté le contenu du programme afin qu'il tienne mieux compte des particularités culturelles.

Plus de 40 % des répondants ont indiqué que la personnalisation des programmes ACE était prioritaire en matière d'investissement et d'innovation, en particulier l'adaptation en vue d'inclure les personnes handicapées (47 %), la population autochtone (43 %) et les nouveaux arrivants au Canada (43 %).

### **Principale Conclusion 8 : La prestation de services combinant des programmes contextualisés et des soutiens intégrés est très efficace pour la transition vers un emploi**

La prestation de services intégrés est un modèle novateur et efficace de prestation de programmes ACE. En réunissant les partenaires communautaires dès le début, les services et le soutien nécessaires peuvent être intégrés à la prestation même du programme.

La majorité des répondants au sondage étaient favorables à l'intégration de certains programmes de réduction de la pauvreté aux services ACE. En particulier, la plupart des répondants ont indiqué qu'en matière d'approches intégrées, les mesures de soutien à l'emploi (74 %) et de perfectionnement (70 %) devraient être prioritaires.

Une majorité de répondants ont indiqué que les programmes ciblant les besoins essentiels, y compris ceux visant l'insécurité alimentaire (63 %), le logement (61 %) et l'aide au revenu (58 %), étaient tout désignés pour l'intégration des services.

L'approche nécessite de nombreuses ressources et ne convient pas à chaque organisme ou à chaque apprenant. Cependant, cette approche s'est révélée efficace pour sortir les adultes vulnérables de la pauvreté dans le cadre de projets pilotes ciblant des groupes d'apprenants particuliers confrontés à des obstacles communs et partageant des besoins similaires. Un certain nombre de projets pilotes, y compris le modèle RESDAC et le programme Homeward Bound de Woodward Green, testent l'efficacité de ces modèles pour des groupes d'apprenants particuliers.

### **Principale Conclusion 9 : La sensibilisation et l'accessibilité aux programmes constituent le défi le plus important pour les intervenants**

De nombreux organismes ont adopté de nouvelles approches pour s'adresser aux apprenants potentiels, notamment la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques (67 %) et l'adoption d'approches ciblées de sensibilisation en utilisant de nouveaux canaux pour atteindre les groupes de clients (63 %).

Cependant, l'amélioration de la sensibilisation et de l'accessibilité des services pour tous les groupes cibles est un défi de taille et tous les intervenants considèrent qu'il s'agit de la priorité la plus importante, en particulier les praticiens travaillant avec des apprenants à faible revenu (72 %), des personnes handicapées (59 %), des nouveaux arrivants (56 %) et des membres de la population autochtone (55 %).

### **Principale Conclusion 10 : L'amélioration de l'estime de soi, la résilience et la confiance en soi sont des objectifs clés et des indicateurs importants du succès des programmes d'alphabétisation**

Au-delà des compétences, l'alphabétisation consiste essentiellement à développer le capital psychologique d'une personne : accroître son estime de soi, améliorer son attitude envers l'apprentissage et renforcer sa résilience face aux difficultés.

La plupart des répondants (80 %) ont mentionné les expériences négatives d'apprentissage comme l'un des obstacles les plus importants à l'apprentissage. En effet, les adultes peu qualifiés peuvent avoir connu une série d'échecs dans le système éducatif officiel. Parce qu'ils internalisent leurs échecs en éducation, la confiance et la résilience dont ils ont besoin pour surmonter les difficultés d'apprentissage leur font souvent défaut. S'attaquer aux barrières psychologiques qui freinent l'apprentissage est une étape cruciale du perfectionnement des compétences.

En fait, les personnes interrogées ont majoritairement indiqué que les améliorations du capital psychologique, notamment une meilleure confiance en soi (82 %) et une attitude positive à l'égard de l'apprentissage (76 %), étaient les principaux indicateurs du succès de leur programme.

### **Principale Conclusion 11 : Les cadres de résultats ont souvent une portée trop étroite et excluent les indicateurs clés du succès du programme reconnus par les praticiens et les participants**

Les répondants ont clairement indiqué que la portée des résultats du programme était trop étroite et qu'elle mettait principalement l'accent sur l'acquisition de compétences, l'emploi et l'éducation.

Plus des deux tiers des répondants au sondage (67 %) ont mentionné le besoin d'élargir les cadres d'évaluation existants afin de mieux refléter le travail qu'ils accomplissent dans l'acquisition des aptitudes à la vie quotidienne et du capital psychologique de leurs apprenants.

En plus de l'importance d'améliorer le capital psychologique, une majorité de praticiens ont également mentionné que les changements dans la santé et le bien-être des apprenants étaient considérés comme des indicateurs clés du succès, notamment l'amélioration de leur qualité de vie (60 %) et l'amélioration de leur santé mentale (52 %).

## Recommandations

---

Les recommandations stratégiques visent à conseiller les décideurs, les fournisseurs de services et les autres intervenants offrant des programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles partout au Canada sur la façon dont les politiques et les programmes devraient être structurés, financés et offerts afin d'accroître leur efficacité pour réduire la pauvreté.

Les recommandations s'articulent autour de deux domaines d'intervention : les recommandations en matière d'orientations politiques (le rôle et la responsabilité du gouvernement, la structure et la nature du financement des programmes ainsi que les outils politiques visant à renforcer les partenariats et à mettre l'accent sur le rôle central de l'alphabétisation dans les stratégies de réduction de la pauvreté) et les recommandations en matière d'exécution des programmes et de prestation des services (pratiques exemplaires dans la conception et la prestation des programmes d'alphabétisation).

### Recommandations en matière d'orientations politiques

#### **Recommandation 1 : Les gouvernements de l'ensemble du Canada devraient reconnaître l'alphabétisation comme étant un droit humain fondamental**

Chaque Canadien devrait avoir le droit d'acquérir les compétences dont il a besoin pour répondre aux exigences de sa vie quotidienne. Reconnaître l'alphabétisation comme étant un droit humain, c'est reconnaître que des compétences fondamentales sont nécessaires et essentielles pour assurer l'autosuffisance, l'indépendance et la dignité humaine fondamentale.

À l'ère de l'information, l'alphabétisation de base et les compétences essentielles sont essentielles à la survie de tout individu. Les adultes dans le besoin doivent avoir accès à une éducation de base de qualité pour se protéger contre l'isolement social et économique des citoyens vulnérables.

Les pactes internationaux, dont le Canada est signataire, reconnaissent l'alphabétisation comme un facteur important de l'engagement social, citoyen et économique d'une personne. Les gouvernements doivent veiller à ce que chaque individu ait le droit d'acquérir les compétences nécessaires pour participer et contribuer à nos institutions communes.

## **Recommandation 2 : L'alphabétisation devrait être reconnue comme une priorité stratégique exigeant une coopération interministérielle et intergouvernementale**

L'amélioration des compétences en littératie touche les apprenants adultes de plusieurs façons, qui vont au-delà de l'acquisition de compétences et de la participation au marché du travail. Par conséquent, les gouvernements doivent considérer l'alphabétisation au-delà de la simple dimension d'une politique éducative plus large.

Étant donné son influence sur l'autonomisation et le bien-être des individus, l'alphabétisation exige un alignement stratégique et une coopération des ministères. L'alphabétisation doit être considérée comme une priorité clé des politiques gouvernementales en matière de santé, d'emploi, d'éducation, de logement, de soutien du revenu et d'autres programmes sociaux visant à réduire la pauvreté.

L'élargissement de la portée des objectifs politiques en matière d'alphabétisation donne l'occasion à tous les ordres de gouvernement de travailler ensemble pour l'élaboration d'un groupe commun de priorités. Une meilleure coordination entre les administrations et entre les ordres de gouvernement est nécessaire afin d'améliorer l'affectation des ressources et l'efficacité globale des programmes d'alphabétisation des adultes dans l'ensemble du pays.

## **Recommandation 3 : L'alphabétisation devrait représenter un pilier central de toute stratégie globale de réduction de la pauvreté**

L'alphabétisation et la pauvreté sont étroitement liées. Des études montrent que le revenu d'une personne et sa participation au marché du travail sont en corrélation avec ses compétences en littératie. En outre, la plupart des personnes en situation de pauvreté ont un faible niveau d'alphabétisation.

Cependant, l'amélioration de l'alphabétisation ne suffit pas à elle seule à amener les gens à l'indépendance et à l'autosuffisance. Les adultes qui se trouvent en situation de pauvreté sont souvent confrontés à un certain nombre d'obstacles qui les empêchent de sortir de la pauvreté. Ces mêmes obstacles limitent souvent la participation des adultes à des programmes d'alphabétisation et à leur succès. S'attaquer à ces obstacles constitue donc la clé pour permettre aux individus d'apprendre et de sortir de la pauvreté.

Le gouvernement du Canada a récemment mis en place une stratégie nationale de réduction de la pauvreté comportant des programmes d'alphabétisation et des indicateurs clairs pour mesurer les changements. Les gouvernements de l'ensemble du Canada qui cherchent à élaborer des stratégies similaires afin de réduire l'incidence de la pauvreté dans leur collectivité publique doivent d'abord reconnaître que l'alphabétisation est une étape cruciale pour sortir de la pauvreté.

Ils doivent également comprendre que l'amélioration des compétences en littératie peut aider les gens à sortir de la pauvreté, mais seulement si le soutien nécessaire est disponible, accessible et adéquat.

#### **Recommandation 4 : Les politiques et les modèles de financement devraient encourager la collaboration plutôt que la concurrence entre les fournisseurs de services**

Des intervenants de partout au pays ont partagé leur expérience en matière d'établissement de partenariats avec d'autres fournisseurs de services dans leurs collectivités. Partout au pays, il est possible de constater la formation naturelle de partenariats pour la prestation de services ainsi que l'élaboration de programmes intégrés pour l'amélioration des compétences en littératie et la réduction de la pauvreté. En effet, les répondants au sondage ont fait mention d'un certain nombre de mesures de soutien offertes en partenariat avec des fournisseurs de services locaux.

Toutefois, le cloisonnement des politiques et les contraintes de financement imposées aux fournisseurs entravent ces efforts. De plus, le financement concurrentiel par projet décourage la collaboration entre les organismes locaux.

Les gouvernements et les autres organismes subventionnaires des programmes devraient continuer à prioriser les stratégies de financement qui récompensent et encouragent la collaboration entre les organismes ainsi que la prestation de services intégrés. Dans le but d'améliorer la qualité globale et l'exhaustivité des mesures de soutien offertes aux apprenants adultes, les fournisseurs de services se sont montrés ouverts à accroître leur niveau de coopération avec d'autres intervenants de tous les secteurs. Il convient toutefois d'accorder davantage d'attention aux obstacles qui entravent le développement et la pérennité de ces partenariats, notamment le temps et les ressources consacrés au maintien de la stabilité du partenariat.

Les gouvernements peuvent encourager l'élaboration de programmes globaux qui profitent de l'expertise de multiples fournisseurs de services en intégrant les exigences en matière de partenariats dans les accords de subventions et de contributions. Les organismes subventionnaires des programmes devraient également reconnaître que la coordination des partenariats est plus efficace lorsqu'elle se fait à l'échelle locale, en s'appuyant sur les relations existantes au sein des collectivités.

#### **Recommandation 5 : Le financement des programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles devrait être durable et prévisible, tout en favorisant l'innovation**

Les fournisseurs de services d'alphabétisation et de compétences essentielles ont besoin d'une stratégie de financement qui appuie leurs programmes, qui est prévisible année après année et qui favorise l'innovation.

De plus en plus, les gouvernements adoptent une approche de financement par projet qui encourage l'innovation et teste de nouveaux programmes prometteurs. Le modèle a contribué à une culture dynamique dans la prestation de services ACE. Au cours des dernières années, de nouveaux programmes novateurs ont vu le jour, démontrant l'effet transformateur que des programmes bien conçus et bien financés peuvent avoir sur la vie des adultes peu qualifiés. Toutefois, le cycle d'élaboration de projets et de demandes de

subvention réduit considérablement le montant des ressources disponibles pour l'exécution des programmes.

Un modèle de financement de base intégré à une stratégie d'innovation fournirait la stabilité recherchée par les fournisseurs de services, tout en encourageant une plus grande innovation dans le domaine de l'alphabétisation et du perfectionnement des compétences essentielles.

**Recommandation 6 : Les gouvernements devraient faciliter les partenariats et soutenir l'application et l'échange des connaissances entre les fournisseurs de services d'alphabétisation et de réduction de la pauvreté**

Les gouvernements peuvent améliorer la qualité de l'alphabétisation et du perfectionnement des compétences essentielles au Canada, et ce, en encourageant de plus grands partenariats entre les organismes locaux et en diffusant des connaissances sur les programmes prometteurs.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient faciliter les partenariats au moyen de modèles souples de financement conjoint qui favorisent l'intégration de la prestation des services et qui appuient les réseaux locaux d'organismes communautaires.

Les gouvernements devraient également appuyer les activités en cours liées à l'application et à l'échange des connaissances. En effet, les gouvernements sont les mieux placés pour soutenir le travail des organismes nationaux et régionaux. Ces derniers ont la capacité de réunir les praticiens pour partager les pratiques exemplaires et les innovations en matière de prestation de services.

De plus, l'établissement d'un conseil consultatif national permanent sur l'alphabétisation et la pauvreté pourrait servir de processus pancanadien ascendant pour le partage de l'information. Le conseil servirait à orienter tous les ordres de gouvernement sur les politiques et les programmes possibles en matière d'alphabétisation et de pauvreté au Canada. Il pourrait aussi aider à élaborer des objectifs stratégiques communs à l'échelle des provinces et des territoires.

**Recommandations en matière d'exécution des programmes et de prestation des services**

**Recommandation 7 : L'amélioration de la sensibilisation et de l'accessibilité des services et des programmes existants devrait être une priorité clé**

Les praticiens ont de la difficulté à atteindre de nouveaux participants. La priorité devrait être accordée aux investissements dans des stratégies novatrices qui améliorent la sensibilisation et l'accessibilité des apprenants aux programmes, notamment :

- Le financement de partenariats créatifs entre des fournisseurs de services qui desservent des populations similaires;

- L'affectation de ressources supplémentaires au profit des stratégies de sensibilisation et de communication; et
- La promotion de l'élaboration de modèles novateurs pour accroître l'accès et la participation aux programmes d'alphabétisation, en particulier chez les apprenants marginalisés qui ont peut-être un accès plus limité aux modèles traditionnels.

### **Recommandation 8 : Des approches centrées sur l'apprenant devraient être utilisées pour maximiser la participation aux programmes d'alphabétisation**

Lorsque le matériel et les approches utilisés sont pertinents et adaptés aux objectifs et à l'expérience vécue des apprenants, ces derniers sont plus réceptifs et participent davantage aux programmes d'alphabétisation. À la base, les approches centrées sur l'apprenant consistent à avoir une compréhension et une appréciation profondes des expériences d'une personne ainsi qu'à valoriser les compétences et les connaissances qu'elle apporte dans le programme.

La prestation de programmes culturellement adaptés maximisera également la participation des apprenants issus de la population autochtone ainsi que des nouveaux arrivants.

Les organismes subventionnaires des programmes devraient appuyer le travail des praticiens dans l'élaboration d'outils et de ressources destinés à l'évaluation globale et complète des besoins, particulièrement pour les groupes marginalisés. La création de programmes axés sur l'apprenant et mieux adaptés aux besoins des participants devrait constituer un objectif commun pour les organismes subventionnaires et les fournisseurs de services de l'ensemble du pays.

### **Recommandation 9 : Les programmes d'alphabétisation devraient être contextualisés en fonction des objectifs des apprenants.**

Les activités d'apprentissage ainsi que le matériel des programmes devraient être contextualisés et traiter de sujets précis ou de professions particulières qui correspondent aux objectifs des apprenants. Les programmes dont l'objectif est de développer les compétences spécifiques dont un apprenant a besoin pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés sont plus efficaces que les programmes de perfectionnement des compétences qui proposent un enseignement générique.

Ceci est particulièrement vrai pour les programmes de perfectionnement des compétences qui intègrent l'alphabétisation dans un cadre professionnel et adaptent leur contenu à des emplois précis. Ces programmes assurent la transition et le maintien efficaces des apprenants sur le marché du travail. De même, l'alignement du contenu des programmes d'alphabétisation sur les exigences particulières des programmes postsecondaires peut améliorer les chances de réussite des apprenants.

L'importance de la contextualisation va également au-delà de la facilitation des transitions professionnelles ou éducatives. L'élaboration de programmes qui s'harmonisent avec les objectifs plus généraux d'une personne, y compris ceux liés à sa santé, à ses finances ou à



son implication communautaire, peut rendre le contenu plus pertinent, utile et attrayant, particulièrement pour les groupes marginalisés.

Les gouvernements peuvent soutenir davantage la contextualisation des programmes d’alphabétisation en finançant des projets et des programmes qui visent l’élaboration et la mise à l’essai de ressources et d’outils adaptés au contexte, en particulier pour les groupes marginalisés.

**Recommandation 10 : Un objectif primordial pour améliorer la qualité des services d’alphabétisation et de réduction de la pauvreté devrait être une plus grande intégration des services.**

Les organismes d’alphabétisation devraient s’efforcer de travailler avec les partenaires communautaires afin d’élaborer une prestation de services intégrés qui offre un soutien global aux apprenants tout en profitant de l’expertise des partenaires communautaires.

Bien que tous les organismes d’alphabétisation n’aient pas la capacité ou les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des modèles de prestation de services intégrés, ce type de modèle s’est révélé efficace pour surmonter les obstacles communs à des groupes particuliers d’apprenants tout en soutenant leur formation.

Les gouvernements devraient encourager les modèles de prestation de services intégrés, s’il y a lieu, et cibler les programmes qui y conviennent le mieux, comme l’accès à des mesures de soutien en matière de nourriture, de logement et d’abri, ainsi que les suppléments de revenu.

**Recommandation 11 : Les cadres de résultats utilisés pour évaluer le succès devraient inclure des indicateurs d’aptitudes à la vie quotidienne et de capital psychologique.**

L’évaluation des résultats uniquement en termes de compétences, d’emploi ou d’éducation ne permet pas de saisir l’ampleur des répercussions que les programmes d’alphabétisation peuvent avoir sur la vie des individus. La clé de la réussite d’une personne passe souvent par le renforcement de l’estime de soi, de la résilience et des attitudes à l’égard de l’apprentissage. En effet, de nombreux adultes peu qualifiés ont des antécédents d’échecs avec l’éducation formelle et associent l’apprentissage à ces expériences passées négatives.

Pour mieux comprendre la réussite dans le contexte des programmes d’alphabétisation, il faut examiner les changements dans la santé et le bien-être des apprenants, y compris l’amélioration de leur qualité de vie et de leur santé mentale.

Les gouvernements devraient collaborer avec les fournisseurs de services afin d’améliorer et de simplifier le processus de communication des résultats. En fin de compte, l’évaluation des résultats devrait permettre de rendre compte des programmes d’alphabétisation en mesurant avec exactitude et efficacité les changements que les praticiens s’attendent à voir chez leurs apprenants. Il est préférable de favoriser un processus qui réduit au minimum le fardeau sur les instructeurs.



L'alphabétisation,  
Une leçon pour la vie.

Literacy:  
Learning for Life.



# L'alphabétisation et le développement des compétences essentielles

comme stratégies de lutte à la pauvreté

RAPPORT DE RECHERCHE NATIONAL

---

FINANCÉ PAR L'INITIATIVE NATIONALE SUR LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DU GOUVERNEMENT DU CANADA